

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2018



Version française de l'ensemble des activités de la Ligue Braille.
Ce rapport est également disponible en néerlandais et sur notre site :
www.braille.be, ainsi que sur demande en versions audio et braille.

TABLE DES MATIÈRES.

1	PRÉAMBULE.....	3
2	LES PERSONNES AIDÉES EN 2018.....	4
2.1	Un autre regard sur le quotidien.	5
2.2	Un autre regard sur les études et le travail.	9
2.3	Un autre regard sur les loisirs.	12
3	SENSIBILISATION ET REPRÉSENTATION.....	16
3.1	Information et sensibilisation.	16
3.2	Représentation et interpellations.	20
4	ILS AIDENT LA LIGUE BRAILLE.	22
4.1	Les volontaires.....	22
4.2	Les donateurs et testateurs.	22
4.3	Les pouvoirs subsidants.	23
4.4	Les personnes et entreprises clientes.	24
5	PERSPECTIVES.....	25
6	QUELQUES CHIFFRES.	26
	ANNEXES.	27

L'approche de la Ligue Braille repose sur la volonté d'accompagner et de soutenir la personne handicapée visuelle afin qu'elle puisse acquérir ou maintenir une autonomie optimale lui permettant de faire ses propres choix. Cette approche s'inscrit dans les fondements de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

La Ligue Braille est une association neutre, attachée aux valeurs démocratiques. Elle est au service de toutes les personnes aveugles et malvoyantes. Active dans toutes les régions de Belgique, la Ligue Braille propose des services gratuits couvrant l'ensemble des aspects et étapes de l'existence : aide sociale, accompagnement et apprentissage des techniques qui mènent à l'autonomie, formation et insertion professionnelles, activités culturelles et de loisirs, etc.

1 PRÉAMBULE.

Depuis plusieurs années déjà, le nombre de personnes aveugles et malvoyantes aidées par la Ligue Braille ne cesse d'augmenter. 2018 confirme la tendance : nous avons accueilli pas moins de 1 009 nouveaux bénéficiaires !

La grande campagne annuelle de sensibilisation avait pour thème la vie sociale : comment maintenir ou construire des liens sociaux quand on est confronté à la déficience visuelle. Cette thématique est au cœur de l'action de la Ligue Braille. La campagne abordait notamment la question des réseaux sociaux, une manière parmi d'autres de garder ou d'établir le contact. Pour aider nos bénéficiaires à apprivoiser ces outils et à s'en servir de façon optimale, des séances d'information et d'initiation, ainsi que des cycles de formation sur tablettes et smartphones ont été organisés.

L'emploi est un facteur essentiel pour être reconnu socialement. La Ligue Braille offre un éventail de services pour accompagner les personnes déficientes visuelles dans leur projet professionnel. Afin de mieux cerner les réalités et besoins en la matière, une enquête a été menée en août 2018. Elle démontre en particulier l'importance des freins à l'emploi (préjugés, mobilité, environnement de travail inadapté...), mais aussi la nécessité de disposer de services d'insertion professionnelle spécialisés dans le handicap visuel.

En 2018, deux nouveaux espaces se sont déployés au sein de notre siège bruxellois : l'espace SnoezelBraille, dédié au snoezelen et à la psychomotricité, et l'espace BrailleMedia, qui rend le cinéma accessible en proposant des films en audiodescription. Ce sont là de nouveaux services qui suscitent déjà un grand intérêt.

2018 a été une année d'élections à l'échelon local, le plus proche des citoyens. La Ligue Braille en a profité pour rappeler à l'attention des nouveaux collèges communaux son mémorandum « 7 pas vers une vie locale inclusive ». Celui-ci leur donne des recommandations en vue de mieux prendre en compte dans leurs politiques les besoins spécifiques des personnes aveugles et malvoyantes. Toujours dans le domaine de la défense des droits et intérêts des personnes handicapées visuelles au niveau politique, l'objectif en 2018 a été de renforcer notre présence dans les instances consultatives, d'une part en Flandre en collaborant au démarrage d'un Conseil consultatif flamand et d'autre part à Bruxelles dans le cadre du nouvel OIP Iriscare.

La Fondation pour les aveugles poursuit son soutien à la recherche via le Fonds pour la Recherche en Ophtalmologie (FRO). En 2018, suite à la réorganisation de l'aide apportée par le FRO, des fonds ont été réunis pour soutenir à partir de 2019 non seulement des projets de recherche fondamentale, mais aussi des projets d'études cliniques.

Toutes ces réalisations n'auraient pu se concrétiser sans les efforts d'une équipe motivée de collaborateurs et de bénévoles et le soutien de nombreux donateurs et de sponsors, ainsi qu'aux subventions des pouvoirs publics. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !



Michel Magis
Directeur



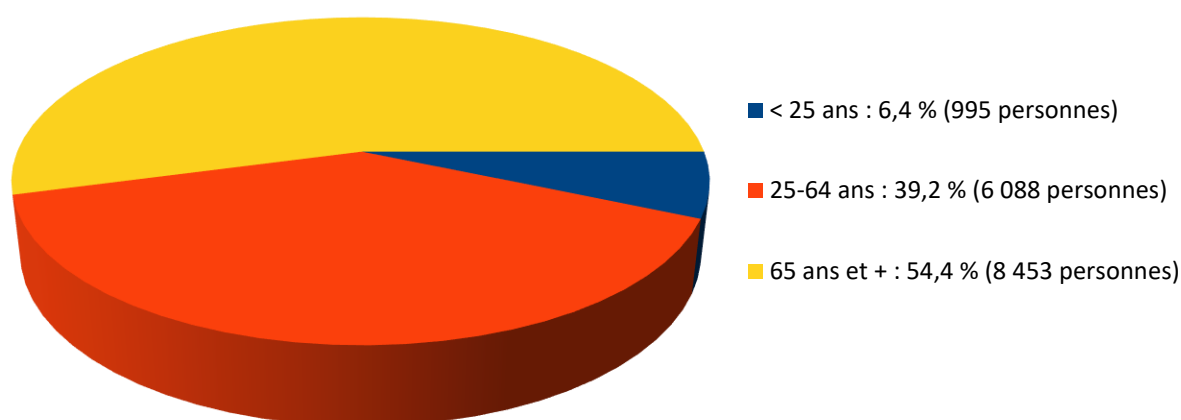
Michel Berlo
Président

2 LES PERSONNES AIDÉES EN 2018.

En 2018, 15 536 personnes déficientes visuelles ont bénéficié d'une aide de la Ligue Braille en vue de développer ou conserver leur autonomie. Dans ce cadre, elles ont reçu gratuitement l'aide d'assistants sociaux, ergothérapeutes, formateurs, jobcoaches, bibliothécaires, etc.

Tous ces services ne pourraient être offerts sans le précieux soutien des 134 membres du personnel, des 597 volontaires ainsi que des nombreuses personnes qui aident financièrement la Ligue Braille.

Répartition des personnes aidées en 2018 par catégories d'âge.



Plus de la moitié de nos bénéficiaires (8 453 personnes) ont plus de 65 ans et, parmi eux, 5 277 personnes (soit 62,4 % de ce groupe) ont plus de 80 ans. Ces chiffres sont conformes aux estimations de prévalence des déficiences visuelles dans les pays à revenu élevé, en majorité dues aux pathologies liées à l'âge.

De quels services les personnes handicapées visuelles disposent-elles ? Comment le grand public est-il informé et sensibilisé ? D'où provient le financement de nos services offerts gratuitement ? Ces facettes sont détaillées dans les pages suivantes.

2.1 Un autre regard sur le quotidien.

Devenir aveugle ou gravement malvoyant bouleverse le quotidien : la personne perd ses repères, rencontre des difficultés pour s'habiller, cuisiner, se déplacer... La Ligue Braille accompagne les personnes déficientes visuelles pas à pas dans leur (re)conquête de l'autonomie, et ce, gratuitement tout au long de leur vie.

Dans un premier temps, la Ligue Braille fournit à la personne déficiente visuelle les informations et conseils nécessaires et évalue avec elle les possibilités d'obtenir une aide des instances régionales, communautaires et fédérales. Les avantages sociaux et fiscaux auxquels la personne peut prétendre sont analysés. La Ligue Braille l'aide aussi à accomplir les démarches nécessaires auprès d'une agence d'aide aux personnes handicapées. Un bilan de la situation est ensuite dressé et la personne est orientée vers d'autres services internes ou externes, en fonction des besoins.

Les personnes aveugles ou malvoyantes s'interrogent en effet souvent sur leur situation de vie, leur avenir. Une équipe d'experts est prête à examiner la situation afin d'optimiser l'intégration sociale, scolaire ou professionnelle de la personne, sur base de ses aspirations.

La (re)conquête de l'autonomie.

S'habiller, cuisiner, s'occuper de son bébé, apprendre le braille, se déplacer avec une canne blanche et le cas échéant avec un chien-guide, choisir et utiliser des aides techniques, suivre des cours d'informatique... sont autant d'apprentissages dont bénéficient les personnes malvoyantes ou aveugles auprès de nos spécialistes en accompagnement.

On pourrait penser que les personnes aveugles et malvoyantes sont exclues de l'utilisation des smartphones et tablettes. Il n'en est rien. Dotés, parfois d'origine, de nombreuses fonctionnalités d'accessibilité pour personnes aveugles et malvoyantes, ces derniers peuvent contribuer à une autonomie plus grande. C'est pourquoi la Ligue Braille organise des formations pratiques sur l'usage de ces nouveaux outils technologiques partout en Belgique.

Afin d'apporter son expertise à un plus grand nombre de personnes, la Ligue Braille gère, en collaboration avec le CHU Brugmann et l'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola, le centre de revalidation visuelle bilingue HORUS, seul centre bruxellois de rééducation fonctionnelle spécialisé dans les problèmes de vue agréé par l'INAMI. Notre association a également développé des collaborations avec d'autres structures hospitalières, notamment le centre de revalidation de l'UZ Leuven et de l'UZ Gent.



Photo : Chaque année, des milliers de personnes aveugles et malvoyantes bénéficient de l'aide de la Ligue Braille.

HORUS.

Afin d'améliorer le développement moteur, cognitif, social, affectif et fonctionnel de la personne déficiente visuelle, une rééducation est parfois nécessaire. Quelles que soient l'origine et la nature des complications liées au handicap visuel, l'objectif de prise en charge du Centre HORUS est de permettre à la personne de recouvrer la plus grande autonomie possible. La personne handicapée visuelle peut compter, au Centre HORUS, sur une équipe multidisciplinaire : des ophtalmologues spécialisés en réadaptation visuelle, des orthoptistes, des assistants sociaux, des thérapeutes en orientation et mobilité, ainsi qu'en activités de la vie journalière, une conseillère en aide technique, une psychomotricienne, une kinésithérapeute et une psychologue. L'année 2018 était la première année où HORUS a pu fonctionner avec une équipe à part entière, ce qui a permis d'augmenter le nombre de prestations et de personnes suivies.

Le nombre de personnes ayant perdu la vue subitement ou venant d'apprendre le diagnostic est en augmentation. Le caractère multidisciplinaire de l'équipe du centre de rééducation est pour elles une plus-value.

Les aides techniques.

Montres et horloges parlantes, détecteurs de couleurs, lecteurs d'étiquettes, téléphones à grandes touches, lecteurs de livres audio, loupes optiques, barrettes braille, agendas en grands caractères, accessoires de cuisine adaptés, cannes blanches... certains de ces outils sont indispensables dans le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes. Au BrailleShop, le magasin de la Ligue Braille, ces personnes peuvent tester et acquérir une sélection de plus de 520 articles leur facilitant la vie.

Nous pouvons parallèlement informer les personnes déficientes visuelles sur les adaptations possibles pour accroître leur autonomie dans la vie domestique ou scolaire. Le matériel adapté peut être conseillé et testé sur rendez-vous dans notre salle de démonstration ou lors des journées de démonstration dans une antenne régionale. Ces équipements peuvent ensuite être acquis auprès des fournisseurs de leur choix. Enfin, nous aidons les personnes dans les démarches visant à obtenir – lorsque c'est possible – une intervention financière des pouvoirs publics dans l'achat de ces équipements.

Du 18 au 20 octobre 2018 s'est tenu le BrailleTech au siège social de la Ligue Braille. Ce salon annuel regroupe tous les fournisseurs de matériel adapté aux personnes malvoyantes et aveugles. Le BrailleTech offre ainsi l'opportunité de comparer et tester toutes les aides techniques disponibles et de bénéficier de l'avis objectif et professionnel de nos collaborateurs. Ces outils évoluent constamment et les nouveautés sont chaque année plus nombreuses. Lors de l'édition 2018, les visiteurs ont pu tester les dernières technologies telles que le GSM adapté et simple d'utilisation « MiniVision », les lunettes électroniques « IrisVision » et le dispositif « OrCam MyEye 2.0 » à placer sur une branche de lunettes.

Les personnes déficientes visuelles ont par ailleurs eu l'occasion de participer à des ateliers : « parent-enfant », « les aides techniques au quotidien », « les gestes de navigation du VoiceOver », « les meilleures applications iPhone », « trucs et astuces pour KNFB Reader et Prizmo Go¹ », « SIRI ²: les commandes vocales de base » et « les activités de loisirs ».

Nouveaux espaces.

À l'occasion du BrailleTech, deux nouveaux espaces de la Ligue Braille ont été inaugurés. L'espace SnoezelBraille permet aux personnes de se détendre et travailler la gestion et les déplacements du corps dans un endroit relaxant et sécurisé. L'espace BrailleMedia permet quant à lui de (re)voir des films en audiodescription. Ces deux espaces ont été aménagés grâce au soutien financier de Candriam et de la Fondation Lippens.

¹ Les applications KNFB Reader et Prizmo Go peuvent lire de nombreux types de documents (notes, rapports et autres documents imprimés, tous les autres types de documents classiques imprimés à partir d'un PC). Elles lisent également de nombreux documents imprimés créés par des professionnels, quels que soient la taille, la couleur et le style des caractères (livres, magazines, menus de restaurant...).

² Siri, assistant vocal intelligent disponible sur les appareils Apple.



Photo : Le BrailleTech, notre grand salon annuel des aides techniques.

Quelques chiffres :

- En 2018, 1 009 personnes ont fait appel pour la première fois à nos services.
- 4 052 entretiens individuels ont été réalisés par les assistants sociaux.
- 1 003 personnes ont bénéficié d'un soutien dans le développement de leur autonomie et 390 ont été conseillées dans l'acquisition d'une aide technique.
- Au Centre HORUS, 172 personnes déficientes visuelles ont suivi une revalidation.
- 1 543 personnes ont visité le BrailleTech.
- Au BrailleShop, 144 lecteurs Daisy ont été fournis, souvent avec l'aide financière de la Ligue Braille et du Fonds Chantal de Decker³.

³ Voir G. Fonds dédiés, p.31.

2.2 Un autre regard sur les études et le travail.

Les personnes confrontées à un handicap visuel se posent beaucoup de questions à propos de leur avenir professionnel. Quelles sont mes possibilités de formation ou de carrière professionnelle ? Où trouver un emploi ? Comment trouver un emploi qui me convient ? La Ligue Braille les aide à trouver des réponses. Des tests cognitifs, des techniques de sélection spécifiques et un entretien destiné à déceler leurs motivations et aspirations personnelles permettent aux personnes aveugles et malvoyantes de découvrir les possibilités qui s'offrent à elles. Avec l'aide et l'enthousiasme de l'équipe expérimentée de la Ligue Braille, ces personnes peuvent ainsi définir leurs perspectives d'avenir.

L'école et les études sont une étape essentielle dans la construction de cet avenir et une scolarité réussie peut favoriser l'intégration sociale et l'épanouissement personnel. Mais entreprendre et poursuivre des études implique des efforts importants pour les étudiants aveugles et malvoyants, sans oublier le matériel parfois coûteux. C'est pourquoi la Ligue Braille estime essentiel de les encourager aussi financièrement. Grâce à l'appui de généreux donateurs et du Fonds Ouvry⁴, 188 élèves et étudiants ayant une déficience visuelle ont obtenu une bourse d'études pour l'année académique 2017-2018.

En 2018, la Ligue Braille a gardé des contacts avec plusieurs écoles spécialisées comme l'IRSA et l'Institut Alexandre Herlin, afin de leur présenter les différents services de la Ligue Braille qui pourront soutenir les élèves au sortir du secondaire dans leurs études, leur recherche d'emploi et leur vie quotidienne. Ces collaborations se sont enrichies avec d'autres contacts externes, tels que des universités, des hautes écoles, des écoles de promotion sociale, des services d'aide aux personnes handicapées, des fédérations d'employeurs, etc. Dans ce cadre, 84 personnes ont été suivies.

En région bruxelloise, la Ligue Braille a collaboré à un nouveau projet « Appui à la formation professionnelle » de Bruxelles-Formation et du Service bruxellois francophone des personnes handicapées (PHARE), qui a pour finalité de faciliter l'insertion socioprofessionnelle des personnes à besoins spécifiques par le biais de formations. Le succès de ce projet n'a fait que croître. En 2018, 20 personnes ont été suivies par le Service d'encadrement pédagogique de la Ligue Braille. La Ligue Braille a également participé au projet Handistreaming⁵ 2020 qui a pour objectif de doubler le nombre de personnes handicapées en formation.

Beaucoup d'élèves ayant un handicap visuel qui ne se sont pas dirigés vers l'enseignement spécialisé effectuent aujourd'hui leur scolarité dans l'enseignement ordinaire. Avec le soutien et l'encadrement des accompagnateurs de la Ligue Braille, ils peuvent évoluer de la même manière que leurs camarades de classe. La Ligue Braille a participé au Test-en-Advies Schoolsysteem (TAS), service de conseil néerlandophone qui se concentre sur les élèves scolarisés concernant l'usage de matériel scolaire du type vidéo-loupe avec caméra intégrée.

Un nombre croissant de personnes aveugles et malvoyantes qui souhaitent suivre des études ou entreprendre un projet d'emploi ou de maintien à l'emploi font appel à nos services et ont donc besoin de matériel adapté. Après un examen de la situation, l'environnement de la personne et son poste de travail peuvent dans ce cas être aménagés

⁴ Voir G. Fonds dédiés, p. 31.

⁵ Intégration de la dimension du handicap dans toutes les lignes politiques.

de manière adéquate (logiciel d'agrandissement, vidéo-loupe, synthèse vocale, barrette braille, preneur de notes, etc.). L'aménagement du bureau et la lumière peuvent également être analysés et optimisés si nécessaire. À côté des services mentionnés ci-dessus, les spécialistes de la Ligue Braille offrent aussi des informations personnalisées au sujet de l'utilisation de ces mêmes outils dans le cadre privé. Ceux qui le souhaitent peuvent aussi faire appel à un encadrement pédagogique. Enfin, grâce au Service de transcription, les syllabi et autres documents peuvent être transcrits en braille, en grands caractères, en version audio ou numérique.

À la Ligue Braille, les personnes aveugles et malvoyantes trouvent toute l'information dont elles ont besoin pour pouvoir se lancer sur le marché du travail. En même temps, elles peuvent suivre une formation professionnelle adaptée à leur handicap : braille, français, néerlandais, anglais, bureautique, techniques d'accueil et de communication, législation sociale, techniques d'entretien, utilisation d'aides techniques, tablettes et smartphones, etc. Une attention particulière est accordée aux besoins spécifiques de chacun, à la connaissance et à l'utilisation des aides techniques, au lancement sur le marché du travail, à la formation continue, aux stages et aux formations en entreprises. La tranche d'âge la plus représentée parmi les personnes accompagnées en 2018 est celle des 25-44 ans.



Photo : La Ligue Braille accompagne les personnes aveugles ou malvoyantes dans leur parcours sur le chemin de l'emploi.

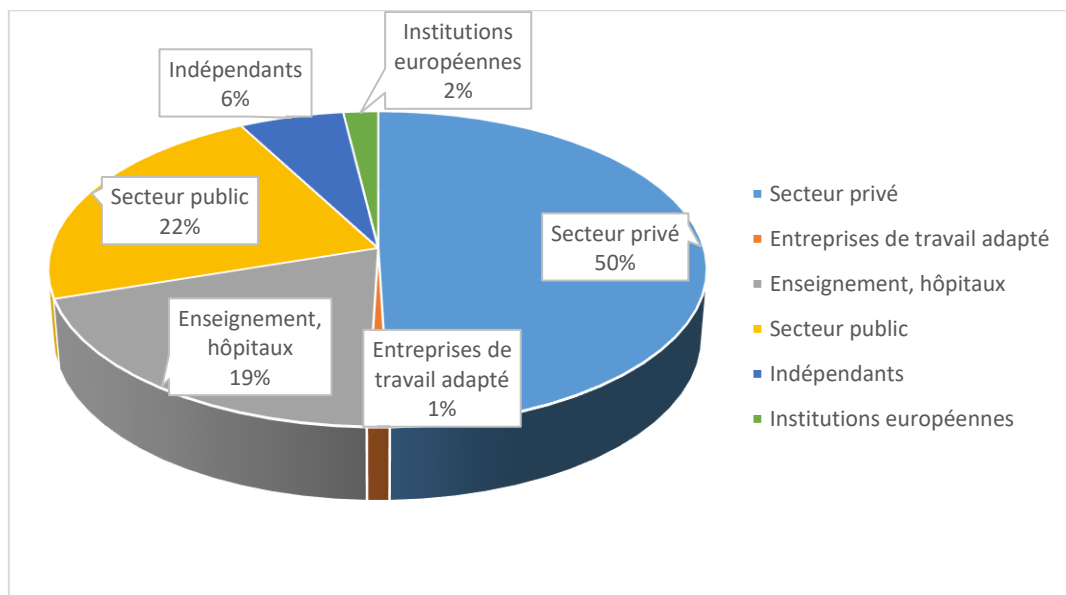
Les jobcoaches aident les personnes déficientes visuelles à se (ré)insérer professionnellement ou à conserver leur emploi. Ils les accompagnent également dans la préparation aux entretiens d'embauche. Ils peuvent aussi adapter le poste de travail et le matériel en fonction de l'emploi exercé. Les employeurs aussi peuvent faire appel aux jobcoaches. Ils sont informés des compétences du candidat, des adaptations techniques possibles, des interventions dans les frais salariaux, etc. et peuvent demander de l'aide pour l'administration. Pour les collègues de la personne déficiente visuelle, des sessions de sensibilisation peuvent être organisées, afin que ceux-ci comprennent mieux comment le handicap visuel impacte la vie quotidienne.

En 2018, les jobcoaches ont accompagné 294 personnes, une légère baisse en comparaison avec les années précédentes.

Pour les services néerlandophones liés à l'emploi – Expertisecentrum Visus & Werk et Gespecialiseerde opleidings-, begeleidings- en bemiddelingsdienst (GOB) –, 2018 était une année charnière. Ils ont poursuivi leurs efforts en vue de répondre aux objectifs du VDAB. Ce dernier a changé sa vision et son approche et donc également la mission des partenaires. On ne parle malheureusement plus de groupes cibles. Le GOB a persévéré dans son choix de rester une entité spécialisée pour personnes aveugles et malvoyantes tout en essayant d'atteindre les objectifs élevés. Cette approche différente a aussi entraîné d'importants changements pour l'Expertisecentrum Visus & Werk. Ainsi, le Gespecialiseerde Arbeidsonderzoeksdienst (GA) fait maintenant partie du GOB, ce qui a entraîné une réorganisation des équipes et de leur fonctionnement. Le nombre de personnes faisant appel au GOB de façon directe, donc sans être référées par un intermédiaire, n'a pas faibli comparé à l'année antérieure, ce qui confirme que le service est (re)connu de son public cible néerlandophone.

Le service francophone lié à l'emploi – Service d'insertion professionnelle (SIP) – et le service néerlandophone d'insertion professionnelle (GOB) ont participé au « DUOday » une journée d'immersion pour des personnes en besoin de soutien supplémentaire. Gino, l'un des élèves, a eu la chance de pouvoir accompagner la secrétaire d'État Bianca Debaets durant une journée dans le cadre du DUOday. Le SIP a également participé aux Comités d'accompagnement (COMAC) d'Actiris ainsi qu'au Forum et Jobday Handicap organisé par l'asbl Bataclan et la Ville de Bruxelles. Ces services ont participé activement à la campagne de novembre 2018 autour de l'emploi organisée par la Ligue Braille : de belles expériences et l'occasion de rencontrer des entreprises, de se faire connaître et d'envisager la future mise à l'emploi de personnes déficientes visuelles.

Dans quel secteur les personnes déficientes visuelles ont-elles trouvé ou maintenu un emploi en 2018 ?



Contrairement à certaines idées reçues, il est intéressant de souligner que 50 % des personnes handicapées ont trouvé ou maintenu leur emploi dans le secteur privé.

Quelques chiffres:

- 84 étudiants ont bénéficié d'un suivi dans leurs études.
- 294 personnes ont été suivies par la Ligue Braille dans leur projet d'emploi ou de maintien à l'emploi.
- 66,2 % des personnes qui ont complété leur suivi ont terminé avec succès un processus d'intégration professionnelle.
- 188 bourses d'études ont été octroyées.

2.3 Un autre regard sur les loisirs.

Assister à un concert, participer à des activités ludiques et créatives ou visiter un musée ne sont que quelques exemples d'activités qui permettent aux personnes aveugles et malvoyantes de rompre l'isolement. Les réunions des Clubs Braille, les excursions et les animations culturelles améliorent la confiance en soi, ouvrent une fenêtre sur le monde et développent la participation citoyenne. Les personnes déficientes visuelles sont stimulées par le fait de donner libre cours à leur imagination et leurs talents, et ce, dans une atmosphère qui favorise les contacts sociaux et l'échange d'expériences. Nous constatons que le public pour chaque activité se diversifie d'année en année. Nos volontaires nous restent également très fidèles et enrichissent, de par leur présence et expérience, les ateliers ou animations en régions.

En 2018, 693 activités culturelles et de loisirs ont été organisées. Ainsi, les bénéficiaires ont pu visiter plusieurs villes (Courtrai, Gand et Hasselt), le parc Pairi Daiza, le centre-ville de Bruxelles sur les pas de Magritte, la basilique de Koekelberg, la plus grande safranière de Belgique au cœur de la Hesbaye, les Jardins d'Annevoie avec une belle croisière sur la Meuse, le marché de Noël de Bruges, l'abbaye de Maredsous, la Grotte Scladina à Andenne, l'église Saint-Paul à Anvers, la Crèmerie François à Saint-Nicolas, et ce n'est pas tout ! Ils ont aussi pu profiter d'un beau séjour au Grand-Duché de Luxembourg et assister à de nombreuses activités : concerts, conférences, balades, ateliers (culinaire, bien-être, maquillage, peinture...).



Photo : Régulièrement, la Ligue Braille organise des activités pour ses membres aveugles et malvoyants, comme ici une excursion au Grand-Duché de Luxembourg.

Plusieurs activités ont été spécifiquement prévues pour les enfants et les adolescents déficients visuels. Lors du BrailleDay, 114 élèves ont découvert l'Autoworld et les Musées Royaux d'Art et d'Histoire grâce à une visite adaptée. Il s'agissait d'un véritable voyage dans le temps avec le transport comme thème. Une multitude de pièces magnifiques ont d'ailleurs pu être examinées et touchées : carrosses, calèches, traîneaux...

En juillet, 16 enfants aveugles et malvoyants ont séjourné à Ostende. Durant ce stage d'autonomie, les enfants ont appris de manière ludique à accroître leur indépendance, ce qui est très important pour leur intégration dans la société. Faire son lit, s'habiller, beurrer une tartine... ils ont gagné en autonomie ! À Bruxelles, à la mer ou encore en Ardenne, la Ligue Braille a aussi organisé différents stages et séjours. Pour les 6-12 ans, 3 stages de vacances ont été proposés – un stage artistique, un stage multisports et un stage sur le thème d'Halloween –, ainsi que trois séjours (deux à la mer, un à la ferme). Pour les 12-16 ans, 3 jours de randonnée ont été organisés. Quant aux 16-25 ans, la journée « Sensations » les a cette fois emmenés au circuit de Spa-Francorchamps pour une visite et un tour de piste !



Photos : La Ligue Braille offre des stages pour les enfants, à la campagne ou à la mer !

La Ludothèque de la Ligue Braille offre un autre moyen aux personnes aveugles et malvoyantes de se divertir. Jeunes et moins jeunes peuvent y trouver des jeux adaptés en grands caractères, en braille ou munis de marquages spécifiques. Jouer est indispensable à chacun et favorise l'intégration. Grâce au jeu, les personnes aveugles et malvoyantes peuvent améliorer leur habileté, leur stratégie et leur vocabulaire, mais également entretenir des contacts sociaux. En 2018, la Ludothèque a continué d'enrichir sa collection et dispose actuellement de 457 jeux adaptés.

Lire est aussi un bon moyen de s'épanouir. Pour cela, la Bibliothèque met gratuitement à disposition des livres en braille, en grands caractères, audio ou tactiles. Notre Bibliothèque est la plus importante bibliothèque adaptée de Belgique francophone, avec un catalogue de plus de 30 302 livres et 1 253 lecteurs actifs, dont neuf sont des lectrices centenaires. La lecture conserve ! En 2018, 35 006 prêts (dont un quart sont téléchargés) ont été effectués, soit en moyenne 95 prêts par jour. Pour les lecteurs néerlandophones, nous travaillons en étroite collaboration avec la *Luisterpuntbibliotheek*.

Chaque année, le Service de transcription étoffe de centaines d'ouvrages le catalogue de la Bibliothèque. Ce Service aide aussi les personnes déficientes visuelles en adaptant, à leur demande, des ouvrages au format audio, en braille ou en grands caractères. En 2018, le Service a produit 1 215 livres adaptés.

La Bibliothèque produit aussi ses propres publications : deux magazines sonores (« Des idées et des livres » et « Tapage ») et une « newsletter ». Un large choix d'animations très diversifiées et adaptées pour tous les âges est également proposé : animations littéraires, clubs de lecture, tables de conversation (néerlandais, anglais et français langue étrangère), clubs numériques, fête de la Saint-Nicolas.

En prolongation des développements réalisés en 2017, la Bibliothèque a continué de proposer différentes « Malles à histoires » destinées à promouvoir la lecture chez les enfants aveugles et malvoyants. Déguisements et accessoires liés à la thématique de la malle (animaux, princesses, pirates, aventures, etc.), iPad, lecteur Daisy, livres adaptés, ces malles contiennent tout ce qu'il faut pour que parents et enfants se plongent dans l'univers du livre et de la lecture. Elles peuvent être empruntées gratuitement pour une durée d'un mois auprès de la Bibliothèque. Les familles qui souhaitent emprunter une Malle à histoires bénéficient d'un soutien privilégié de nos bibliothécaires ! Ils mettent tout en œuvre pour que l'enfant et ses parents apprennent à maîtriser le matériel tout en tenant compte des rythmes de chacun.

Une très belle nouveauté cette année, rendue possible grâce à l'aide de nos sponsors (Candriam et Fondation Lippens) : l'inauguration de l'espace BrailleMedia. Il s'agit d'une magnifique salle multimédia qui permet de voir des œuvres audiovisuelles en audiodescription. Parce que le cinéma doit être accessible à tous, nos membres sont invités une fois par mois à des séances de films en audiodescription.

La Bibliothèque a aussi sensibilisé un large public en participant à la Foire du livre de Bruxelles et au Projet Éléonore. À la Foire du livre, une route sonore a ravi les visiteurs. Des animations ont permis de sensibiliser un jeune public à l'écriture braille. Pour le Projet Éléonore (qui propose à des groupes de jeunes voyants de lire oralement les ouvrages en lice pour le Prix Farniente, prix littéraire décerné par la jeunesse), 135 adolescents ont pu découvrir les coulisses de la création des livres Daisy. Parmi eux, 38 ont apporté leur contribution au catalogue audio.

La Foire du livre a aussi permis de recruter de nouveaux lecteurs pour le projet « Je lis pour toi ». En 2016, la Bibliothèque avait lancé ce projet qui invite les volontaires à enregistrer des livres audio à leur domicile. En 2018, 381 livres ont ainsi été rajoutés au catalogue !

Quelques chiffres :

- Plusieurs milliers de personnes ont participé aux 693 activités socioculturelles organisées.
- 238 prêts de jeux adaptés ont été effectués par la Ludothèque.
- La Bibliothèque comprend au total 30 302 livres, dont 5 450 en braille, 4 314 en grands caractères et 20 538 livres audio. Cela représente une progression de 1 944 ouvrages.
- 35 006 livres ont été prêtés en 2018, dont 8 718, soit un quart, téléchargés depuis notre catalogue en ligne (bibliotheque.braille.be).
- Pour la Bibliothèque, le Service de transcription a produit 56 livres en braille (soit 288 volumes) et 115 en braille numérique, 8 livres en grands caractères (soit 18 volumes) et 1 036 livres audio aux normes Daisy.
- Le Centre de documentation, ouvert à toute personne intéressée de près ou de loin par la déficience visuelle, regroupe 7 390 documents concernant la vision et le handicap visuel.

3 SENSIBILISATION ET REPRÉSENTATION.

3.1 Information et sensibilisation.

La Canne Blanche, revue trimestrielle de la Ligue Braille, est envoyée aux personnes aveugles et malvoyantes ainsi qu'aux donateurs et aux relations institutionnelles de l'association. Cet outil de liaison leur apporte une information complète sur l'actualité sociale et législative relative au handicap, sur les aides existantes, sur les initiatives et activités de la Ligue Braille.

Par ailleurs, le site web – www.braille.be – et les réseaux sociaux sont désormais indispensables parmi les canaux de communication de la Ligue Braille. Informations d'actualité et annonces d'activités y sont diffusées très régulièrement et accessibles à tout moment.

Comme le démontrent les statistiques de fréquentation du site web, les visiteurs y sont de plus en plus nombreux et grâce aux outils de navigation adaptés, les personnes aveugles ou malvoyantes y trouvent aisément l'information qu'elles recherchent. Des newsletters sont envoyées tous les mois aux personnes qui s'y abonnent via le site web.

Les réseaux sociaux permettent d'informer et de sensibiliser un large public. La Ligue Braille est présente sur Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube (avec plus d'une centaine de vidéos). Les activités de notre association sont suivies par 9 087 personnes actives sur ces réseaux sociaux, soit une croissance de 7,5 % en un an.

Pour sensibiliser le public au handicap visuel, la Ligue Braille organise des visites guidées du siège de l'association et du Musée Braille, pour les écoles, les associations et d'autres groupes de personnes intéressées. En 2018, 1 852 visiteurs y ont pris part. Ces visites permettent de mieux comprendre le monde du handicap visuel et de découvrir la grande diversité des services offerts par notre association. En outre, des séances de sensibilisation destinées aux proches de personnes déficientes visuelles ainsi que des professionnels amenés à être en contact avec elles, ont permis de toucher 412 personnes. Leurs nombreuses questions reflètent leurs inquiétudes, leur intérêt et leur volonté d'adopter la bonne attitude face à une personne déficiente visuelle, afin d'optimiser son intégration.



Photo : Le Musée Braille permet de mieux comprendre les outils utilisés par les personnes aveugles et malvoyantes à travers le temps.

Pour aller à la rencontre du public et promouvoir ses services, la Ligue Braille a participé à de nombreux événements, foires et salons partout en Belgique. À Bruxelles, par exemple : *Foire du livre, 20 km de Bruxelles, Fête de l'Iris, Fête nationale, Nocturne des Musées bruxellois*, etc. En Wallonie : *Autonomies à Namur, Ensemble avec les Personnes Extraordinaires à Marcinelle, Foire de Libramont, Solidarlon*, etc. En Flandre : *Health & Care à Gand, Leuven Autovrij, Low Vision Beurs à Hasselt*, etc.

Notre association a également pris part à *Music For Life*, la grande opération de solidarité de Studio Brussel.



Photo : L'impressionnante équipe de la Ligue Braille aux 20 km de Bruxelles !

En mars 2018, la Semaine annuelle de la Ligue Braille avait pour thème « **Chaque jour, la Ligue Braille aide gratuitement les personnes aveugles et malvoyantes à garder une vie sociale** ». Elle a mis sous le feu des projecteurs les services proposés aux membres aveugles et malvoyants pour garder une vie sociale et briser l'isolement. Cette thématique s'inscrivait en droite ligne de celle abordée l'année antérieure relative à la (re)conquête de l'autonomie.

Forte de ses apprentissages dans le cadre des suivis individuels, la personne aveugle ou malvoyante peut ainsi satisfaire un autre besoin fondamental à tout être humain : développer et maintenir des liens sociaux de qualité qui lui permettent d'exister en tant qu'individu.

Déclinée en spots radio, affiches, dépliants et sur les réseaux sociaux, la campagne soulignait les potentialités des personnes porteuses d'un handicap visuel qui veulent faire tout comme tout le monde, avoir des amis, aller à la rencontre des autres et être reconnues pour leurs qualités et compétences. La campagne a été soutenue, à Bruxelles et en région, par la réalisation de déjeuners trois services concoctés par des membres aveugles et malvoyants, et partagés avec quelques figures du petit et du grand écran : Tom Audenaert et Gérald Watelet.



Photo : Affiche diffusée lors de la Semaine de la Ligue Braille 2018.

Fin novembre, la Ligue Braille a organisé une campagne de sensibilisation sur l'insertion professionnelle des personnes aveugles et malvoyantes. Pour fonder sa communication, elle a réalisé une grande enquête auprès de ses membres entre 17 et 55 ans.

La Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille, a parmi ses missions le soutien à la recherche dans le domaine de l'ophtalmologie. Elle est aidée par un Comité scientifique composé des professeurs responsables de 9 centres ophtalmologiques universitaires du pays, sous la présidence du Prof. Jean-Jacques De Laey. Sur leurs conseils, la Fondation pour les aveugles a décidé de soutenir la recherche par l'intermédiaire du FRO (Fonds pour la Recherche en Ophtalmologie). En 2018, le FRO a entamé une réflexion afin de fonctionner selon une nouvelle approche, consistant à soutenir non seulement la recherche fondamentale, mais aussi des études cliniques. En raison de cette réorganisation, aucune bourse n'a été décernée en 2018. La Fondation pour les aveugles poursuit néanmoins son partenariat avec le FRO et apportera son soutien aux futurs projets de recherche fondamentale et d'études cliniques.

Une action de sensibilisation des ophtalmologues a été entreprise fin novembre 2018 lors du congrès Ophthalmologica Belgica. La Ligue Braille leur a remis un dépliant et une clé USB rassemblant une série d'informations utiles à donner au patient à qui il faut annoncer un diagnostic de malvoyance grave ou de cécité.

3.2 Représentation et interpellations.

Comme elle le fait depuis de très nombreuses années, la Ligue Braille défend les droits et les intérêts des personnes handicapées visuelles auprès des différents niveaux de pouvoir (locaux, régionaux, communautaires, fédéral ou européen). Notre association assure ainsi une présence active au sein de 29 instances consultatives et de décision dont : les Conseils consultatifs des personnes handicapées de différentes communes, le Conseil consultatif bruxellois des personnes handicapées, le Comité de branche handicap de l'AViQ, le Brusselse Adviesraad Welzijn van de Vlaamse Gemeenschapscommissie (VGC), le Conseil supérieur national des personnes handicapées (CSNPH), le Belgian Disability Forum (BDF), l'European Blind Union (EBU), etc.

En Flandre, différentes associations, dont la Ligue Braille, réclament depuis longtemps une structure de concertation entre les représentants des personnes handicapées et le gouvernement, afin de permettre à celles-ci de participer à la mise en place des politiques qui les concernent. Un projet de conseil consultatif flamand a enfin vu le jour, qui doit se concrétiser d'ici la fin du mois de décembre 2020. La Ligue Braille y accorde beaucoup d'importance et participe activement au groupe de pilotage de ce projet. Son fonctionnement sera basé sur le rapport NOOZO⁶ (2013), établi par une vingtaine d'organisations, dont la Ligue Braille.

La Ligue Braille est aussi membre de la « braille-autoriteit », qui réunit des organisations sans but lucratif de Flandre et des Pays-Bas en vue de fixer des normes largement acceptées pour le braille dans l'ensemble du domaine linguistique néerlandais.

En Belgique, les seniors qui deviennent aveugles ou malvoyants après 65 ans ne reçoivent toujours pas d'aides financières pour l'acquisition de certaines aides techniques (vidéo-loupe, téléphone adapté, lecteur de CD Daisy, calculatrice parlante, etc.). Pour chercher des solutions à cette situation injuste, la Ligue Braille poursuit ses démarches auprès des ministres compétents.

La sixième réforme de l'État modifie la fonction consultative. En 2018, la Ligue Braille a poursuivi ses démarches pour que les personnes handicapées et les associations représentatives puissent continuer à défendre leurs droits. Avec d'autres associations, la Ligue Braille a interpellé les ministres de tutelle pour que les personnes handicapées soient représentées dans le nouvel organisme d'intérêt public (OIP) Iriscare en Région bruxelloise. La Ligue Braille a également interpellé le ministre et les parlementaires wallons quant à l'assurance autonomie qui sera organisée en deux branches distinctes : un compte individuel pour des aides à domicile et le droit à une allocation spécifique. La Ligue Braille est très attentive à ce que les aides financières octroyées aux personnes handicapées âgées soient maintenues.

En vue des élections communales d'octobre 2018, la Ligue Braille a transmis son mémorandum au monde politique. Le texte comporte de nombreuses recommandations pour faire de chaque commune un lieu de vie plus inclusif pour les personnes ayant un handicap visuel.

Par ailleurs, au niveau européen, la Ligue Braille a soutenu les actions de l'European Blind Union concernant les personnes aveugles et malvoyantes, dont une sensibilisation des parlementaires européens au sujet de la directive sur l'accessibilité.

⁶ « Niets Over Ons Zonder Ons » (Rien sur nous sans nous).

La Ligue Braille estime essentiel de poursuivre ce travail de défense des intérêts des personnes handicapées visuelles car elles sont confrontées à une contradiction de taille. En effet, il n'y a jamais eu autant de cadres juridiques concernant les droits et la participation, ni autant de possibilités techniques pour faciliter le quotidien des personnes aveugles et malvoyantes, et pourtant un grand nombre d'entre elles sont encore chaque jour confrontées à l'ignorance, aux préjugés, aux problèmes d'accessibilité et à l'exclusion.

4 ILS AIDENT LA LIGUE BRAILLE.

L'action de la Ligue Braille en faveur des personnes déficientes visuelles n'est rendue possible que grâce à un réseau étendu de personnes qui nous apportent généreusement leur aide. Certaines ont décidé de nous offrir des compétences et du temps, d'autres de participer à la Tombola, de faire un don ou un legs ou encore de constituer un fonds dédié. Sachant que les subsides des pouvoirs publics n'ont couvert cette année que 15,1 % en 2018 des besoins de la Ligue Braille, ces aides restent indispensables et grandement appréciées !

4.1 Les volontaires.

Enregistrement de livres, gestion des Clubs Braille, animation des stands lors des événements locaux, soutien pour les activités culturelles, vente de cartes de vœux (dont les bénéfices sont affectés au financement partiel de notre Service social), aide dans le travail administratif... voilà toute une série de tâches prises en charge par les nombreux volontaires de la Ligue Braille et nous les en remercions ! Le travail ne manque pas et le temps qu'ils nous consacrent est précieux.

Fin 2018, la Ligue Braille comptait 597 volontaires, dont 78 nouveaux ayant rejoint l'équipe. Une grande majorité de ces volontaires prêtent leur voix à l'enregistrement de livres audio, contribuant ainsi à l'accroissement d'ouvrages sonores en voix humaine. Grand merci à tous !



Photo : Nous pouvons compter sur l'incroyable énergie apportée par plusieurs centaines de volontaires.

4.2 Les donateurs et testateurs.

La Ligue Braille remercie ses donateurs et testateurs, les organismes philanthropiques, les entreprises pour leur aide. Sans leur générosité, de nombreuses activités et projets n'auraient pas pu être développés en 2018.

Des milliers de souscripteurs ont participé à notre 68^e Tombola. Celle-ci constitue une ressource indispensable au maintien des services mis gratuitement à la disposition des personnes handicapées visuelles. Les recettes de la Tombola 2018 serviront à accompagner les personnes aveugles et malvoyantes, toutes générations confondues, dans leur (re)conquête de l'autonomie.



Photo : Une partie des heureux gagnants de la Tombola 2018.

D'autres personnes choisissent de nous aider en léguant tout ou partie de leurs biens à la Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille. Elles assurent ainsi la pérennité de notre action en faveur des personnes aveugles et malvoyantes. Les legs constituent en effet la part la plus importante de nos ressources financières. C'est donc grâce aux legs que de nombreux projets ont pu se concrétiser.

Suite aux aléas de la vie, certaines personnes n'ayant pas ou plus d'héritier direct ont la possibilité de perpétuer leur nom et l'œuvre de leur vie en constituant, de leur vivant ou par testament, un fonds dédié. La finalité et le nom donnés à ces fonds sont déterminés de commun accord avec les donateurs. La Fondation pour les aveugles en assure gratuitement la gestion et le suivi (liste complète des fonds dédiés en annexe).

4.3 Les pouvoirs subsidants.

Les subsides des pouvoirs publics couvrent partiellement les besoins financiers de la Ligue Braille. Ils sont indispensables pour conseiller et accompagner les personnes déficientes visuelles dans les domaines de l'orientation, de la formation, de l'emploi, des activités culturelles, de l'encadrement pédagogique, de l'accompagnement et des loisirs. Merci aussi aux communes et aux provinces qui ont répondu à nos appels par une aide financière.

4.4 Les personnes et entreprises clientes.

La Ligue Braille offre certains services aux particuliers et aux entreprises. Ceux-ci permettent à la Ligue Braille de fournir du travail à des personnes déficientes visuelles tout en dégagant quelques bénéfices. Ils contribuent ainsi au financement de nos services aux personnes aveugles et malvoyantes.

Deux services sont disponibles :

- LBL Mailing gère l'envoi de courriers pour de nombreuses entreprises et institutions (personnalisation et pliage de documents, de feuilles et de brochures, mise sous enveloppes, mise sous film plastique, collage d'étiquettes d'adresses, de timbres, etc.) et propose également des tâches spécifiques telles que l'emballage et le déballage d'objets, l'impression de cartes de visite ou d'invitations ou encore l'assemblage de différents documents dans des classeurs.
- Le Service de transcription répond aux demandes de responsables politiques, musées, restaurants ou entreprises pharmaceutiques afin de transcrire en braille des messages mis à la disposition du public (menus, cartels, boîtes de médicaments, etc.).

La Ligue Braille remercie tous ceux qui ont sollicité ses services en 2018.



Photo : LBL Mailing gère l'envoi de courriers pour de nombreuses entreprises.

5 PERSPECTIVES.

L'important transfert de compétences voulu par la 6^e réforme de l'État est une réalité depuis le 1^{er} janvier 2019. Cette réforme donnant une plus grande autonomie législative aux régions en matière d'aide à la personne et de soins de santé complexifie les matières sociales. Elle met à rude épreuve nos services qui doivent sans cesse s'adapter pour garantir un service optimal à nos bénéficiaires. Cette complexification s'ajoute à la précarisation financière et à la dilution du lien social que nous observons au quotidien.

Alors qu'on évolue vers des services d'aide à la personne de plus en plus généralistes, nous remarquons que la spécificité des services de la Ligue Braille, adaptés à la déficience visuelle, se justifie pleinement. Il y a en effet autant de situations particulières que de personnes handicapées visuelles, nécessitant des réponses sur mesure.

En 2019, tous les services continueront à travailler de concert pour poursuivre notre mission au profit de nos bénéficiaires, en maintenant les activités existantes tout en gardant le cap sur l'avenir. Ainsi, la Ligue Braille continuera d'investir dans des projets répondant toujours mieux aux besoins des personnes aveugles et malvoyantes.

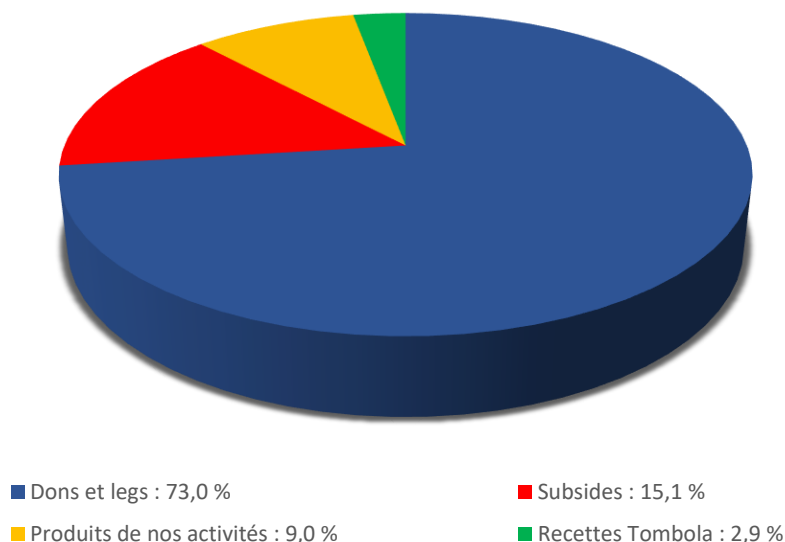
Dans le domaine de la défense des droits des personnes handicapées visuelles au niveau politique, la Ligue Braille a veillé aux conséquences du vaste transfert des compétences de l'État fédéral vers les Régions et Communautés qui impactent à de multiples égards les personnes handicapées. En 2019, cette vigilance devra être redoublée non seulement pour que leurs droits soient préservés mais aussi pour que la fonction consultative permettant aux personnes handicapées et aux associations représentatives de donner leur avis soit maintenue, et ce d'autant plus que des élections porteront de nouveaux gouvernements et représentants aux échelons des pouvoirs fédérés, fédéral et européen.

Enfin, dans le domaine de la recherche en ophtalmologie, la Fondation pour les aveugles, Fondation de la Ligue Braille, continuera d'apporter son soutien financier et son partenariat avec le Fonds pour la Recherche en Ophtalmologie (FRO).

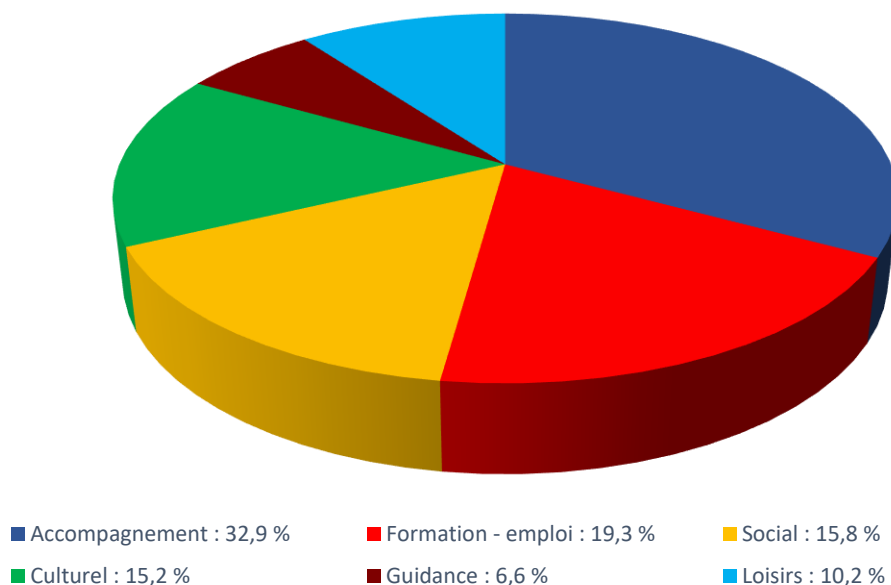
6 QUELQUES CHIFFRES.

Les chiffres ci-dessous illustrent de façon complémentaire le travail de notre organisation.

Source de financement de l'ensemble des activités de la Ligue Braille en faveur des personnes aveugles et malvoyantes :



Chaque euro affecté aux services d'aide aux personnes aveugles et malvoyantes est réparti comme suit :

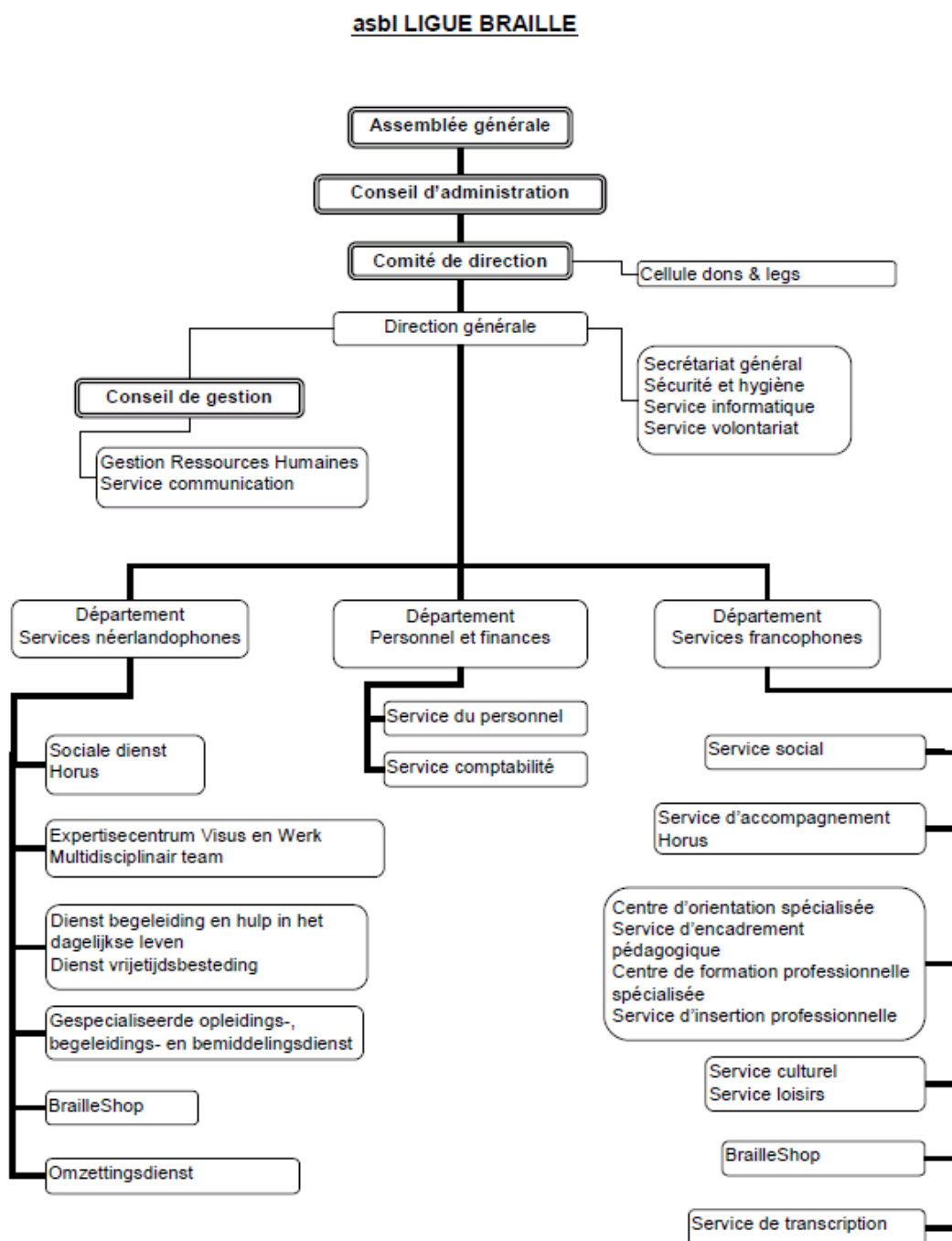


Les comptes de l'asbl Ligue Braille ainsi que ceux de la Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille, et des asbl satellites de la Ligue Braille ont été contrôlés par la SCPRL Yves Merlin, réviseurs d'entreprises.

Ce rapport d'activités a été approuvé le 26 avril 2019 par l'Assemblée générale de la Ligue Braille.

ANNEXES.

A. Structure de la Ligue Braille.



B. Composition du Conseil d'administration (au 31 décembre 2018).

Michel BERLO
Bernard DEWANDRE
Guy DE WILDE
Raoul DUTRY
Marcel FLORIZOONE
Marc GIBOUX
Luc LION
Michel NETENS
Thierry VAN BOXMEER
Alain VAN CAUTEREN
Henri van der VAEREN

Fonctions honoraires :

Jeanine BOURLARD (Administratrice honoraire)
Jacques DAVER (Administrateur honoraire)
René DEVILLEZ (Administrateur-Vice-Président et Secrétaire général honoraire)
Marc GIBOUX (Président honoraire)
Jean-Paul HERBECQ (Administrateur et Président honoraire)
Alex HOEBEKE (Administrateur honoraire)
Pierre LECOCQ (Administrateur honoraire)
Felix MERTENS (Administrateur honoraire † 04-08-2018)
Thierry VAN BOXMEER (Président honoraire)
Jan VAN NULAND (Administrateur honoraire † 26-03-2019)

C. Membres du Comité de direction (au 31 décembre 2018).

Michel BERLO, Président
Bernard DEWANDRE, Secrétaire général adjoint
Guy DE WILDE, Vice-président et Trésorier
Marcel FLORIZOONE, Vice-président et Trésorier adjoint
Marc GIBOUX, Secrétaire général
Michel MAGIS, Directeur de la Ligue Braille

D. Conseillers du Comité de direction (au 31 décembre 2018).

Pierre-B. BAREEL
René DEVILLEZ

E. ASBL satellites.

La Ligue Braille est membre permanent d'associations typhlophiles à la création desquelles elle a participé.

- **Centre d'aide aux personnes aveugles et malvoyantes (CAPAM asbl)** a pour but d'assurer, dans la Région de Bruxelles-Capitale, le premier accueil des personnes aveugles et malvoyantes de plus de 65 ans, l'analyse de leur situation, leur accompagnement et le suivi de leurs demandes.
- **Sociaal-cultureel werk voor blinden en slechtzienden (SCWBS vzw)** développe diverses initiatives dans le but d'accroître l'autonomie et l'intégration sociale des personnes aveugles et malvoyantes.
- **Centre de transcription pour aveugles et malvoyants (CETAM asbl)** se charge de rendre l'information écrite accessible aux personnes aveugles et malvoyantes par la production de supports adaptés (sonores, en braille, en grands caractères ou numériques).
- **Les Amis de Louis Braille (LB asbl)** réalise, selon des méthodes artisanales la reliure de livres en braille et en grands caractères.

Pour ces trois dernières asbl, les prestations sont effectuées par les services de l'asbl Ligue Braille.

F. Fondation pour les aveugles.

Reconnue d'utilité publique par arrêté royal du 19 avril 2006, la Fondation pour les aveugles, fondation de la Ligue Braille pour les personnes aveugles et malvoyantes, s'est fixé 4 missions :

- Aider les personnes aveugles et malvoyantes via un soutien matériel et financier à l'asbl Ligue Braille.
- Soutenir la recherche scientifique en primant des projets de recherche en ophtalmologie.
- Prévenir et sensibiliser le public grâce à des campagnes d'information.
- Gérer et contrôler gratuitement l'utilisation des fonds dédiés et des fonds qui lui sont légués.

Membres du Comité scientifique (au 31 décembre 2018) :

Docteur Laure CASPERS (CHU Saint-Pierre – FRO)
Professeur Ingele CASTEELS (UZ Leuven)
Professeur Monique CORDONNIER (ULB, Hôpital Érasme)
Professeur émérite Jean-Jacques DE LAEY, président (UZ Gent)
Professeur Patrick DE POTTER (UCL)
Professeur Philippe KESTELYN (UZ Gent)
Professeur Carina KOPPEN (UZ Antwerpen)
Professeur Bart LEROY (UZ Gent)
Professeur Laurence POSTELMANS (CHU Brugmann – HORUS)
Professeur Jean-Marie RAKIC (CHU Liège)
Professeur Marie-José TASSIGNON (UZ Antwerpen – FRO)
Professeur Marcel Ten TUSSCHER (UZ Brussel)
Professeur François WILLERMAIN (CHU Saint-Pierre)

G. Fonds dédiés.

Fonds Agnès.

Accès à la lecture et à l'information pour les personnes aveugles et malvoyantes.

Fonds Christophe.

Intervention financière dans l'achat de petites aides techniques du BrailleShop.

Fonds Chantal de Decker.

Intervention dans le financement des lecteurs Daisy acquis par les personnes aveugles ou malvoyantes de plus de 65 ans.

Fonds Jules Legardien.

Financement des activités d'apprentissage de la cuisine, du braille, de la locomotion à la longue canne blanche pour favoriser l'autonomie des personnes aveugles ou malvoyantes.

Fonds Marie-Louise Martelez.

Fonds destiné au dressage et à l'accompagnement de chiens-guides destinés aux personnes aveugles.

Fonds Hubert Ouvry.

Octroi de bourses d'études aux personnes aveugles et malvoyantes.

Fonds Roger Roovers.

Intervention dans le coût des transcriptions de cours et autres documents pour les étudiants lorsque ces coûts ne sont pas pris en charge par les pouvoirs subsidants.

Fonds Ruthy.

Financement des premières cannes blanches offertes aux personnes aveugles et malvoyantes.

Fonds Robert Van Assche et Anna Van Crombrughe.

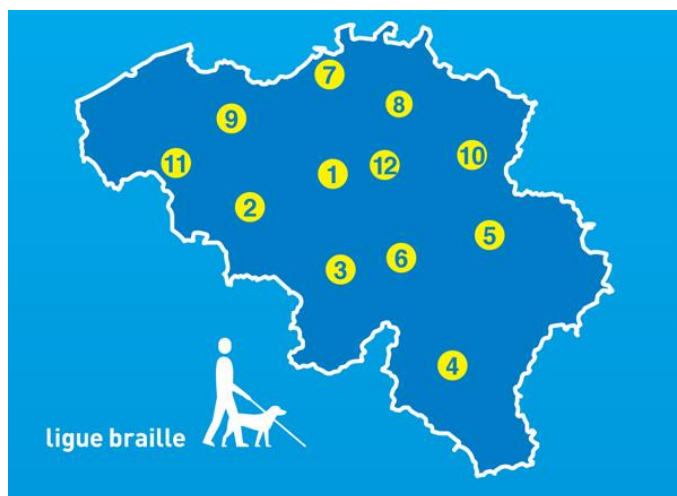
Remise de prix à des personnes aveugles méritantes.

Fonds Bertrand van Outryve d'Ydewalle.

Fonds destiné prioritairement à la formation de chiens-guides.

L'utilisation de ces Fonds est contrôlée et gérée gratuitement par la Fondation pour les aveugles, fondation d'utilité publique de la Ligue Braille.

H. La Ligue Braille est active dans tout le pays.



1. Bruxelles (siège social) Rue d'Angleterre 57 1060 Bruxelles T. 02 533 32 11 2. Ath Rue de la Station 41 / 2 7800 Ath T. 068 33 54 50 3. Charleroi Boulevard Tirou 12 6000 Charleroi T. 071 32 88 22 4. Libramont Avenue de Bouillon 16 A 6800 Libramont T. 061 23 31 33 5. Liège Rue des Guillemins 63 4000 Liège T. 04 229 33 35 6. Namur Rue de la Croix-Rouge 31 / 7 5100 Jambes T. 081 31 21 26	7. Antwerpen Frankrijklei 40 / 3 2000 Antwerpen T. 03 213 27 88 8. Geel Werft 53 / 3 2440 Geel T. 014 58 50 68 9. Gent Kortrijksesteenweg 344 9000 Gent T. 09 220 58 78 10. Hasselt Leopoldplein 25 / 3 3500 Hasselt T. 011 21 58 88 11. Kortrijk Minister Tacklaan 35 / 01 8500 Kortrijk T. 056 20 64 60 12. Leuven Fonteinstraat 133 / 0001 3000 Leuven T. 016 20 37 97
--	---

**Nous contacter : Ligue Braille asbl - 57, Rue d'Angleterre - 1060 Bruxelles
T +32(0)2 533 32 11 - F +32(0)2 537 64 26 - info@braille.be - www.braille.be
IBAN : BE11 0000 0000 4848 - BIC : BPOTBEB1**